



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 09 MARS 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



CRITÉRIUM 2^{ème} PHASE : U11 - U13 - U15 - U16

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres de critérium jeunes futsal.

A partir de la 2^{ème} phase le règlement sportif du DVOF (Art 44.4) sera appliqué pour la non-utilisation de la FMI (avertissement aux clubs puis amende de **100€** par FMI non utilisée pour les clubs fautifs).

PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°8 - Week-end des 26 et 27 Mars 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 26 Mars 2022 (coup d'envoi à 11h00)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)
Journée N°9 - Week-end des 09 et 10 Avril 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 09 Avril 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)



PLATEAUX FUTSAL U9

Week-end des 19 et 20 Mars 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 19 Mars 2022 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	5	Attainville Futsal (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)
Dimanche 20 Mars 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Les Sportifs de Garges Persanaise Cfj (1&2) Ermont Ams (1&2) Goussainville Fc
Week-end des 02 et 03 Avril 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 02 Avril 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc Goussainville Fc Les Sportifs de Garges Attainville Futsal (1&2)
Samedi 02 Avril 2022 (coup d'envoi à 12h30)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City Cp (1&2) Persanaise Cfj (1&2) Ermont Ams (1&2)

FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 28 et 29 mai ou 4 et 5 juin 2022

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion
Lundi 14 mars 2022 à 18H30